

INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
SOCIETE : Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE
Siège Social : 45, Avenue Kheireddine Pacha- 1002 Tunis

La Compagnie d'assurances et de réassurances ASTREE publie ci-dessous ses indicateurs d'activité relatifs au 1^{er} trimestre.

Indicateurs :	(en DT)		
	1er trimestre de l'exercice comptable 2016	1er trimestre de l'exercice comptable 2015	du 01/01/2015 au 31/12/2015
<u>1/ Primes émises</u>	<u>44 803 354</u>	<u>41 778 047</u>	<u>124 005 128</u>
Non Vie :	40 853 780	38 693 924	99 474 716
Automobile	16 827 566	15 881 616	44 263 186
Incendie& Multirisques	6 276 850	6 269 142	12 241 002
Transport	2 447 772	2 537 755	8 118 191
Autres branches	15 301 592	14 005 411	34 852 337
Vie :	3 949 574	3 084 123	24 530 412
<u>2/ Primes cédées</u>	<u>10 489 840</u>	<u>11 531 279</u>	<u>39 522 111</u>
Non Vie :	10 408 083	11 427 465	39 234 724
Automobile	854 806	840 947	13 701 235
Incendie& Multirisques	5 029 192	5 347 261	10 864 959
Transport	2 040 172	2 451 551	7 272 321
Autres branches	2 483 913	2 787 706	7 396 209
Vie :	81 757	103 814	287 387
<u>3/ Commissions</u>	<u>3 992 957</u>	<u>3 419 735</u>	<u>10 363 836</u>
<u>4/ Charges de sinistres déclarés en cours</u>	<u>8 334 217</u>	<u>8 005 361</u>	<u>115 587 376</u>
Non Vie :	7 665 351	6 403 159	59 834 010
Automobile	4 438 657	3 847 813	29 153 684
Incendie& Multirisques	129 825	187 336	1 869 760
Transport	27 911	229 976	1 071 837
Autres branches	3 068 958	2 138 034	27 738 729
Vie (**) :	668 866	1 602 202	55 753 366
<u>5/ Produits des placements dont revenus financiers</u>	<u>3 703 371</u>	<u>3 113 159</u>	<u>18 405 549</u>
	3 628 593	2 997 881	17 104 436

Commentaires : (*) Concernant les indicateurs relatifs au 31/12/2015: Les indicateurs (Primes émises, charges de sinistres déclarés en cours, commissions et revenus financiers), n'apparaissent pas à travers les états financiers au 31/12 d'une manière individualisée. Ils sont tirés à partir des états de gestion de la Compagnie (états de production et de sinistres) et des états comptables disponibles (balance).

(**) Y compris capitaux échus.

COMMENTAIRES:

1/ Bases retenues pour l'élaboration des indicateurs trimestriels au 31 MARS 2016:

Les indicateurs sont arrêtés par référence aux principes et aux conventions comptables prévus par la loi n°96-112 du 30-12-1996 portant approbation du cadre conceptuel de la comptabilité, et des principes comptables prévus par les normes sectorielles des entreprises d'assurances et/ou de réassurance (NCT n° 26 à 31).

Les principes comptables les plus significatifs:

- **La constatation des revenus:**

- **Les Primes émises:** sont comptabilisées dès la prise d'effet des garanties prévues au contrat d'assurance ; c'est-à-dire à la signature de celui-ci même si le montant de la prime n'a pas encore fait l'objet d'un encaissement par la Compagnie.
- **Les Primes cédées:** Le fait générateur de la comptabilisation des primes cédées est la comptabilisation des primes émises. Selon la nature des traités de réassurances, la mesure du revenu cédé et par conséquent l'enregistrement des opérations peuvent être réalisés lors de l'émission de la prime ou à l'issue d'une période déterminée.

- **La constatation des charges:**

- **Charges de commissions:** S'agissant des commissions d'acquisition de contrats, le fait générateur de leur constatation est la comptabilisation des primes émises au titre des contrats conclus.
- **Charges de sinistres déclarés en cours** (Sinistres payés et Provisions pour sinistres à payer en cours): La charge de sinistres comprend les montants payés au titre de l'exercice pour les sinistres déclarés au cours de l'exercice, ainsi que la provision pour sinistres à payer, qui correspond au coût total estimé que représentera pour la Compagnie le paiement de tous les sinistres survenus au cours de l'année jusqu'à la fin de l'exercice.

- **La constatation des produits des placements:** Les produits de placements englobent les revenus des placements immobiliers, les revenus financiers des valeurs mobilières, et des autres placements (prêts, dépôts et autres). Ils sont évalués par catégorie de placement, conformément aux principes prévus par la norme comptable relative aux placements dans les entreprises d'assurance et/ou de réassurance (NCT n° 31).

2/ Exposé des faits saillants ayant marqué l'activité de la Compagnie du 1^{er} janvier au 31 Mars 2016:

2-1/ Production :

Une évolution de la production de la Compagnie de 7,24%, véhiculée par un ensemble de branches dont notamment l'Automobile, Vie, Maladie Groupe, Risques Spéciaux et Responsabilité Civile.

2-2/ Sinistres:

La sinistralité globale de la Compagnie s'est établie, à fin Mars 2016, à un niveau normal, avec un ratio de sinistres à primes de 17,47% contre 15,39% au 31/03/2015.

2-3/ Placements :

Une augmentation des produits de placements au 31 Mars 2016 d'environ 590 mD, provenant essentiellement des revenus générés par notre portefeuille titres.